

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 37

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

posa sa main dans la mienne qui tremblait comme une feuille et sauta sur le sable du quai en me remerciant d'un gracieux sourire. Elle se mit à marcher à côté de moi. Je ne trouvais rien à lui dire. J'étais tellement ému que je voulais lui parler et... j'étranglais sans pouvoir prononcer un seul mot. Étais-je bête ! bon Dieu ! Étais-je bête ! enfin !

Une longue ligne blanche se dessinait à l'horizon, un très petit nombre d'étoiles brillant encore au ciel nous annonçait l'arrivée du jour.

— Quel temps magnifique ! dit enfin ma compagne, voyant que je restais muet comme un poisson, nous allons avoir une journée superbe.

— Oui, magnifique, mademoiselle... superbe, mademoiselle... en effet, balbutiai-je après d'héroïques efforts.

Le sifflet retentit et nous remontâmes, ce qui me permit d'apercevoir un pied mignon digne de la main, digne de tout le reste. Nous trouvâmes nos compagnons de route se frottant les yeux, le visage bridé, pâli, les paupières cernées, bouffies par une nuit de mauvais sommeil ; elle seule était aussi rose et aussi fraîche que si elle l'eût passée dans son lit.

Deux ou trois stations plus loin, un jeune homme frisé, pompadé, en veston court, un carreau dans l'œil, s'approcha de notre wagon et s'écra :

— Hé Georgina ! descends donc ! Qu'est-ce que tu fais-là ?

Mon inconnue poussa un cri de joie, sauta sur la portière et descendit précipitamment en disant :

— Tiens ! c'est toi, mon petit chien vert ! Et moi qui disais hier à Henriette : je parie que ce daim d'Hector ne pensera pas à venir me chercher à la station !

Non ! un pavé... que dis-je, un pavé ? une montagne me tombant à l'improviste sur la tête ne m'aurait pas produit le même effet.

Mon coin !... mon enfant pure ! ma vierge !

Le coup fut rude, et l'expression de mon visage le montra, car le monsieur aux lunettes laissa échapper un immense éclat de rire en me regardant d'un air qu'il essayait de rendre goguenard.

Vieux concombre, va !

C'est égal, franchement, j'aime encore mieux m'être trompé de cette façon-là, et cette aventure m'a fait faire le serment de toujours céder mon coin aux vieillards et aux dames seulement, bien entendu. Mais plus de rêves, plus de rêves, je vous le jure.

LÉON DEBAIN.

Le Valais est décidément encore le pays des sorciers, et les leçons que nos Confédérés reçoivent de temps en temps des habiles qui les exploitent ne les ont pas encore corrigés. Voici, pour preuve, une lettre envoyée par l'un d'eux à un libraire de notre ville, il y a deux ou trois jours :

..... le aout l'an 69.

Monsieur,

Je viens par la présente vous écrire ces deux mots de lettre ans desirant faire connaissance avec vous. Dégagé de long temps que j'entant parlés d'un livre nommés grand libé que se livre doit avoir plusieurs arcons dit qua vec se livre on pourra maîtriser par les le diable où bien faire transportes les vin dun pay à autre ou bien arretez les chamois, l'on dit aussi du livre de la magie noire que lompeux faire beaucoup de merveille, et beaucoup disent qui sont dés livres fabuleux, mais en vain si vous avez dés tel livres dans votre librerie je vous prie de me faire savoir les pris, et si le veritable que lompuisse faire quelque choses de surnaturel et naturel je vous prie de me envoyer un petit secret de surnaturel dans votre réponse pour voir si j'ais la peine dans faire venir ouis ou nom en vous priant de me

faire une prompte réponse, réservés mes cordiales salutations.

Jesu pour la vie votre dévoués serviteur

Voici mon à drèse

Un commis d'exercice, sollicitant une exemption pour un des hommes de son contingent, à l'occasion du rassemblement de troupes qui a lieu actuellement à Bière, formulait ainsi sa demande :

« Le commis d'exercice du contingent de *** déclare que le nommé ***, de la compagnie... d'élite étant tout seul avec son grand-père qui est très malade dans ce moment ; le commis d'exercice prie Monsieur *** de bien vouloir avoir la bonté d'exempter du camp le nommé ***.

» Il n'y a dans cette maison aucune femme quelconque qui puisse soigner son grand-père sinon lui.

» *** le 11 août 1869.

(Signé) * * *

En l'année 18... un singulier procès s'éleva entre le syndic du Mont et le pasteur de la paroisse. Le syndic avait porté plainte devant le juge de paix pour avoir été apostrophé du haut de la chaire. L'enquête terminée démontre tout simplement que le pasteur avait appris et récité un sermon de Bossuet, et que M. le syndic s'était humblement mis en lieu et place de Louis XIV, prenant pour lui ce que l'évêque de Meaux avait dit au grand roi.

La langue française est pleine de singularités.

Quand on dit d'un homme : *Il a fait parler de lui* : c'est un éloge.

Quand on dit d'une femme : *Elle a fait parler d'elle* : c'est un blâme.

Dans une leçon d'instruction civique à Lutry :

Le maître, venant d'expliquer ce que c'était que la souveraineté du peuple, passe à quelques questions pour s'assurer s'il a été clairement compris de ses élèves.

— Eh ! bien, mon ami, fit-il à l'un deux, dans le canton de Vaud, qui est-ce qui est souverain ?

— C'est monsieur Ruffy.

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants :

I. Les prisons de Jeanne, par M. Alphonse Rivier. — II. De l'origine de la domesticité des animaux, par M. Roger de Guimps, (Troisième et dernière partie.) — III. Jean-Jacques Rousseau au Val de Travers, par M. Fritz Berthoud. (Sixième et dernière partie.) — IV. La philosophie critique en France. I. M. Charles Renouvier, par M. Ch. Secrétan. — V. Le bressytre de Nœddebo. Scènes de la vie rurale en Danemark, de Henrik Scharling. (Quatrième partie.) — VI. Variétés. — Deux touristes jurisconsultes, par M. Eugène Rambert. — VII. Chronique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — L'Iliade d'Homère, commentée et expliquée par Alexis Pierron. — Paronymes français, par Ch. Rollier.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUENOD.